

Direction des services départementaux de l'éducation nationale du Vaucluse

Liberté Égalité Fraternité

Cabinet

Affaire suivie par : Claudie FRANÇOIS GALLIN Tél : 04 90 27 76 06

Mél: ce.cab84@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers 84000 Avignon

RAPPORT DE JURY CRPE 2022

Quelques chiffres:

Pour cette session 2022, 435 postes ont été offerts dans l'académie d'Aix-Marseille :

- 395 au concours externe public
- 18 au troisième concours public
- 22 au concours externe privé

L'absentéisme aux épreuves écrites se situe à un niveau très élevé cette année puisque sur 2908 inscrits, seuls 903 se sont présentés, soit 70% d'absents.

Le jury d'admission, réuni le 21 juin 2022, a déclaré le nombre d'admis suivant :

- 395 admis pour le concours externe public,
- 18 admis pour le concours externe privé,
- 22 admis pour le troisième concours public.

Epreuves d'admissibilité

Épreuve écrite de mathématiques

L'épreuve écrite disciplinaire de mathématiques, d'une durée de trois heures, est constituée d'au moins trois exercices indépendants, permettant de vérifier les connaissances des candidats.

Elle est notée sur 20 points et le jury tient compte dans la notation de la maitrise écrite et orale de la langue française (vocabulaire, grammaire, conjugaison, ponctuation, orthographe et syntaxe). Une note globale inférieure ou égale à 5 est éliminatoire.

Le barème appliqué par le jury a permis d'utiliser l'échelle de notation dans sa totalité et, avec un écart type de presque 4,5 points sur 20, de bien départager les candidats en amont des épreuves orales d'admission.

Analyse du sujet et des productions des candidats

Comme les années précédentes, la qualité syntaxique et le soin apporté à la présentation des copies sont très satisfaisants, la grande majorité des candidats s'appliquant à expliciter leurs démarches par des phrases explicatives. Hormis quelques rares problématiques de maitrise de la langue qui ont été pénalisées, les rédactions qui manquent de clarté sont généralement dues à une maitrise trop approximative des notions mathématiques en jeu et du vocabulaire mathématique propre à ces notions. Le jury encourage donc vivement les candidats à s'approprier davantage ces éléments nécessaires à la pratique ainsi qu'à l'enseignement de cette discipline.

Le sujet aborde un grand nombre de connaissances et compétences du programme dans des exercices dont les questions sont de natures variées : flash, intermédiaires ou à prise d'initiatives. Dans ces dernières, les compétences « chercher » et « communiquer » ont été, cette année encore, particulièrement valorisées par le jury

en plus des autres qualités mathématiques exprimées au travers des productions complètes ou incomplètes proposées. En conséquence, l'absence d'engagement de la part de certains candidats a été pénalisante lors de l'épreuve.

Le large éventail de thèmes abordés dans le sujet a permis de mettre en évidence des fragilités récurrentes dans la préparation mathématique des candidats. On retrouve, entre autres, une fragilité dans la maitrise des techniques de calcul algébrique, une maitrise insuffisante des règles du raisonnement hypothético-déductif et, plus généralement des règles de justification en mathématiques. Parallèlement, le travail sur les outils numériques et les lectures graphiques est plus approfondi et de nombreux candidats traitent tout à fait correctement les questions qui s'y rapportent.

En ce qui concerne les contenus mathématiques présents dans le sujet et abordés à l'école primaire, les réponses de certains candidats montrent une insuffisante maitrise, voire une méconnaissance, de certaines notions. Plusieurs erreurs rencontrées dans les copies sont celles que l'on cherche à déconstruire chez les élèves. Elles ont bien sûr été clairement pénalisées.

Le jury s'est attaché à construire un barème discriminant sur les points les plus essentiels à l'exercice du métier d'enseignant dans le premier degré afin de valoriser les candidats montrant des compétences solides sur les fondamentaux. Cela peut constituer une ligne directrice dans la manière dont les futurs candidats s'engageront dans leur préparation.

Exercice 1

Moyenne (ramenée sur 10) : 6,3 Écart type (correspondant) : 2,3

Cet exercice est le mieux réussi des cinq qui composent le sujet.

Il s'agit d'un problème en deux parties dont le thème est une version du biathlon adaptée à l'école élémentaire. L'énoncé long a entraîné des difficultés de compréhension chez un certain nombre de candidats.

Les principaux thèmes mathématiques abordés dans cet exercice sont : calculs et conversions de vitesses, pour la partie 1, et calculs de durée, formules de tableur, lectures et interprétation de données pour la partie 2.

La partie 1 a été très bien réussie. Près des deux tiers des candidats ont obtenu plus de la moitié des points. Toutefois, la deuxième question nécessitait de convertir des durées du système sexagésimal au système décimal, et des erreurs d'arrondis ont souvent été sanctionnées. Une mauvaise utilisation du signe « = » a également été fréquemment relevée. Cela révèle une maitrise fragile de la différence de statut entre valeurs exactes et valeurs approchées. De plus, ces dernières, souvent choisies, ne sont pas toujours bien gérées dans les calculs successifs.

La partie 2 a été globalement réussie. Pour la question 1.b. à prise d'initiative, si le jury souligne l'engagement des candidats dans des démarches de résolution, même incomplètes, il regrette qu'à peine plus d'un candidat sur trois soit parvenu à calculer correctement le temps de parcours complet de ce biathlon. La principale erreur est due à une modélisation incomplète et l'oubli du quatrième tour. Cependant la conduite des calculs est souvent tout à fait correcte. Contrairement aux précédentes sessions les questions sur le tableur ont engendré moins de réussite. De nombreux candidats n'ont pas trouvé les formules demandées, en particulier la seconde qui a été correctement proposée par moins d'un candidat sur quatre. En revanche, la syntaxe propre à l'outil « tableur » est de mieux en mieux maîtrisée et les données présentées dans le dernier tableau ont été bien interprétées par un grand nombre de candidats.

Exercice 2

Moyenne (ramenée sur 10) : 6,0 Écart type (correspondant) : 2,2

Cet exercice est le moins discriminant des cinq qui composent le sujet.

Il porte sur la notion de probabilités dans le cas de deux expériences aléatoires à deux épreuves, ainsi que sur la connaissance des ensembles de nombres.

Cet exercice a relativement bien été traité par les candidats. Les calculs liés à la détermination d'une probabilité ont été bien menés. Néanmoins, plusieurs erreurs ont été fréquemment rencontrées dans les productions des candidats, dont :

- l'équiprobabilité des issues d'une expérience aléatoire n'est pas systématique et demande à être explicitée a minima avant de pouvoir faire les calculs ;
- le fait que les nombres entiers sont des nombres décimaux particuliers n'est pas acquis par plus de la moitié des candidats. Or cette notion est enseignée à l'école primaire et il est nécessaire qu'elle soit maitrisée par les futurs professeurs des écoles. Le jury a pénalisé le manque de connaissance sur ce point.
- Dans une moindre mesure, il en est de même de la notion de parité ; de nombreux candidats considèrent que 0 n'est pas pair et, plus préoccupant, certains affirment que 1,2 est pair. Cela a également été sanctionné par le jury.

D'autre part, sans doute à cause d'une lecture rapide ou pas assez attentive, un nombre très important de candidats n'a pas correctement compris l'énoncé et a utilisé les résultats de la première partie de l'exercice dans la seconde alors que les deux parties étaient indépendantes.

Cependant, le jury a constaté que les stratégies de calcul de probabilités étaient globalement bien maitrisées par les candidats même si elles ont été mises en œuvre dans des modèles erronés ou non justifiés. Le jury invite les futurs candidats à plus de vigilance sur ce point.

Exercice 3

Moyenne (ramenée sur 10) : 4,2 Écart type (correspondant) : 3,0

Cet exercice est le moins réussi et le plus discriminant des cinq qui composent le sujet.

Il porte sur la résolution de problèmes à l'école primaire.

Dans la première question, les candidats devaient corriger un « schéma en barre » erroné proposé par un élève. Cette question est très peu traitée et les réponses proposées sont souvent erronées ou non adaptées. Le jury encourage les futurs candidats à prendre connaissance des documents ressources accompagnant la mise en œuvre des programmes scolaires. Ainsi les contenus de celui intitulé « *La résolution de problèmes mathématiques au cours moyen* » sont ici particulièrement précieux.

Dans la seconde question, l'erreur la plus fréquente a porté sur l'expression du nombre de billes bleues en fonction du nombre de billes vertes. La réponse « b = v + 3 » reproduisant l'erreur de l'élève de CM1 a été fréquemment donnée. Elle a été systématiquement sanctionnée par le jury et montre que de nombreux candidats ne maitrisent pas correctement les méthodes de mise en équation d'un problème.

La maitrise insuffisante du calcul algébrique dans son ensemble a été constatée. Le jury encourage les futurs candidats à le travailler davantage car, par le recul qu'il donne sur la notion de calcul numérique, il est un outil important pour une bonne analyse des stratégies des élèves en calculs numériques.

La dernière question a permis de valoriser les candidats sachant poser et résoudre une équation. Une phrase réponse donnant la solution du problème était attendue mais elle a été trop souvent oubliée.

Exercice 4

Moyenne (ramenée sur 10) : 4,7 Écart type (correspondant) : 2,7

Cet exercice portait sur l'utilisation d'un logiciel de programmation : Scratch. Plus de 12% des candidats n'a pas du tout traité cet exercice. La non maitrise de l'algorithmique est pénalisante pour de nombreux candidats qui ne sont pas en mesure de répondre à plusieurs questions, pourtant de difficulté modeste. Les analyses ci-dessous portent sur les réponses proposées.

La première question a été globalement bien traitée même si quelques candidats ont confondu « tourner de 45° », qui revient à tracer un angle de 135°, et « tracer un angle de 45° ».

La question 2 a été assez mal traitée dans son ensemble. Trop de candidats ont vu un simple parallélogramme au lieu d'un losange et ils se sont placés dans le cadre de la géométrie perceptive pour justifier leurs réponses. Le jury rappelle que les justifications hypothético-déductives attendues en mathématiques répondent à des règles bien établies qu'il convient de respecter. La justification du fait que ce quadrilatère était un losange ne pouvait donc s'appuyer que sur les éléments prélevés dans l'algorithme du tracé, à savoir les côtés de même longueur (ou, éventuellement, deux côtés consécutifs de même longueur et la somme des mesures de deux angles consécutifs qui vaut 180°). Ainsi, une justification s'appuyant sur les diagonales du quadrilatère était fausse.

Le reste de l'exercice a été bien traité par les candidats qui ont répondu et montré leur bonne compréhension des algorithmes simples.

Exercice 5

Moyenne (ramenée sur 10) : 5,3 Écart type (correspondant) : 2,6

Correctement traité, cet exercice est celui qui rapporte le plus de points parmi les cinq qui composent le sujet. Globalement bien réussi, il se situait dans le cadre d'un projet scientifique dans lequel les candidats devaient s'intéresser à un « ballon sonde ».

Dans un premier temps, ils devaient calculer son volume en appliquant des formules présentes dans l'énoncé. Même si quelques confusions entre valeurs approchées et approximations ont été relevées, les candidats se sont engagés dans des stratégies tout à adaptées.

La réponse à la question 2 s'appuyait sur l'utilisation du théorème de Pythagore justifié par la nature rectangle du triangle dans lequel il était appliqué. Comme lors des précédentes sessions, ce type de question très classique a

été très largement réussie par les candidats, de la rédaction du raisonnement utilisé à la conduite des calculs. Les calculs de la question 3 portant sur les longueurs, aires et volumes ont globalement été bien maitrisés et ont pu mettre en avant la bonne exécution des conversions chez les candidats.

La question 4 permet d'appliquer les propriétés sur les coefficients d'agrandissement-réduction d'une longueur, d'une aire et d'un volume. Si la détermination du coefficient d'agrandissement d'une longueur à l'aide d'un pourcentage a été bien réussie, l'utilisation du carré et du cube de ce coefficient pour calculer les évolutions des aires et des volumes est plus rare. Certains candidats ont choisi de recalculer les aires et volumes, ce qui rallonge le temps de travail et est propice à des erreurs de calculs.

Moins de la moitié des candidats a traité la question 5 mettant en jeu la notion de fonctions affines, et seulement 1/4 de ceux-ci ont tous les points. Sans justification supplémentaire, le fait de vérifier l'équation pour deux valeurs était insuffisant pour répondre correctement à la question posée. Aucun candidat n'a justifié cette démarche. Le jury encourage les futurs candidats à travailler avec plus de rigueur la compétence raisonner dans tous les domaines des mathématiques.

Enfin, pour la question 6, les candidats ont régulièrement posé une équation à la place de l'inéquation attendue. Pour la résolution de l'inéquation, la division par un nombre négatif n'a pas souvent entrainé le changement de sens de l'inégalité. Même si les phrases réponses pouvaient être tout à fait correctes, cette question a mis en lumière une technique calculatoire insuffisamment maitrisée par les candidats.

Epreuve écrite de français

L'épreuve de français du CERPE, session 2022, a eu lieu le 6 avril. Une réunion pour harmoniser le barème et pour diffuser les modalités de la correction s'est tenue avec l'ensemble du jury le 23 avril 2022. La correction des copies dématérialisées s'est déroulée du 26 au 30 avril. La double correction a été faite par un binôme composé d'un inspecteur, d'un conseiller pédagogique ou d'un enseignant du premier degré et d'un enseignant du second degré (de collège ou de lycée professionnel). Les correcteurs appartenaient à l'enseignement public et à l'enseignement privé puisque les deux concours public/privé sont désormais corrigés ensemble. Un corrigé national a été diffusé et une commission d'entente académique composée d'un IEN, d'un conseiller pédagogique du 1er degré, d'un professeur du second degré et d'un IA-IPR de Lettres a établi un barème pour chacune des questions.

Pour l'épreuve de français, la moyenne générale est de 11,39/20. Les résultats sont les suivants :

- Concours externe public : la moyenne est de 12,37 sur 20
- Troisième concours public : la moyenne est de 14,79 sur 20
- Concours externe privé : la moyenne est de 14,26 sur 20

Le présent rapport a pour ambition première de donner aux futurs candidats les pistes nécessaires pour préparer efficacement ce concours et pour diriger leurs efforts en vue de la réussite.

L'épreuve dure trois heures et son objectif est très clairement précisé dans l'arrêté :

« – 1. Epreuve écrite disciplinaire de français.

L'épreuve prend appui sur un texte (extrait de roman, de nouvelle, de littérature d'idées, d'essai, etc.) d'environ 400 à 600 mots. Elle comporte trois parties :

- une partie consacrée à l'étude de la langue, permettant de vérifier les connaissances syntaxiques, grammaticales et orthographiques du candidat ;
- une partie consacrée au lexique et à la compréhension lexicale ;
- une partie consacrée à une réflexion suscitée par le texte à partir d'une question posée sur celui-ci et dont la réponse prend la forme d'un développement présentant un raisonnement rédigé et structuré.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Durée : trois heures ; coefficient 1 ».

Une note 0 est éliminatoire.

- Remarques générales :

Les copies témoignent, pour une grande partie d'entre elles, d'un fort investissement des candidats dans leur préparation. Les bonnes copies sont en nombre satisfaisant et les correcteurs attestent d'un bon niveau des

candidats : 44% ont obtenu une note égale ou supérieure à 12/20. Cependant, le jury rappelle l'indispensable nécessité de rédiger une copie lisible tant par la graphie que par la correction de la langue. En effet, les qualités rédactionnelles demeurent essentielles pour ce concours visant à recruter de futurs experts qui ont en charge l'apprentissage de la langue aux plus jeunes de nos élèves.

C'est pourquoi deux points sur vingt sont attribués à la correction de la langue. Seuls 50% des copies obtiennent une note supérieure à 1,4/2. Les correcteurs ont sévèrement pénalisé les copies dont l'orthographe ainsi que la syntaxe n'étaient pas satisfaisantes. Trop d'erreurs apparaissent sur les homophones grammaticaux a/à, sur les terminaisons verbales, les accords dans le GN et la construction de la forme négative ; il arrive encore fréquemment que les mots soient écrits sans accent. En revanche, la clarté et la rigueur de l'expression sont toujours valorisées par les jurys. Nous invitons donc les candidats à garder un temps consacré à la relecture attentive de l'ensemble de la copie. Ils ne peuvent faire l'économie de cela.

- 1ère partie : étude de la langue (moyenne générale : 4,30/7)

Cette partie de l'épreuve montre des fragilités en langue. Les notions de grammaire convoquées étaient, pourtant, classiques, incontournables.

Comme les années antérieures, nous rappelons aux candidats qu'il faut veiller à la présentation des réponses. Le recours au tableau permettant de classer les occurrences est vivement apprécié par les correcteurs et rend plus aisée l'appréciation de la qualité du raisonnement grammatical. D'autre part, les candidats doivent être attentifs à chacun des termes clés de la consigne et veiller à tous les traiter. Comme l'année dernière, des candidats ont perdu des points parce qu'ils n'ont pas cerné tous les attendus du sujet.

Afin de guider les futurs candidats du CRPE, voici quelques points à améliorer relevés par les jurys dans les différentes copies :

- dans la première question, de nombreux candidats ont perdu des points parce que leur réponse n'était pas suffisamment précise. Justifier une terminaison revient à convoquer des connaissances grammaticales en lien avec la nature des mots et, selon le cas, leur fonction dans la phrase donnée. Ainsi, pour justifier la terminaison du mot « insensées », on attend que le candidat donne la nature du mot, ainsi que la fonction précise : « adjectif épithète du nom « choses » qui est au féminin pluriel ». La justification de la terminaison des verbes conjugués ne peut se faire sans l'énoncé du temps, du mode et de la personne : « le verbe « monter » est conjugué au présent de l'indicatif et s'accorde avec le sujet inversé « une humble flamme » qui est à la troisième personne du singulier ».
- la deuxième question invitait le candidat à donner trois éléments de réponse par occurrence : le relevé du pronom, sa fonction grammaticale et l'énoncé de ce qu'il désigne. Si, dans l'ensemble, elle a été plutôt bien réussie, les jurys déplorent les confusions trop nombreuses entre le déterminant et le pronom. Certaines réponses manquent de rigueur grammaticale : il convient de donner, systématiquement, le verbe complété par la fonction sujet ou complément d'objet.
- la troisième question a été très inégalement réussie. Les erreurs viennent, tout d'abord, de la lecture incomplète de la consigne. Il s'agissait non seulement de délimiter les propositions mais également d'indiquer le lien qui les unit. Trop de candidats n'ont pas délimité les propositions, se contentant de recopier les phrases. D'autres, trop nombreux, ne parviennent pas à délimiter la proposition principale de la proposition subordonnée, s'appuyant non pas sur le mot subordonnant, ici un pronom relatif, mais sur la ponctuation. Enfin, de nombreux candidats qui, par ailleurs, délimitent correctement les propositions confondent le lien qui unit les propositions à la nature de l'élément qui crée le lien. Ainsi, si la nature de l'élément qui relie les trois propositions des vers 11 et 12 est une virgule ou un point-virgule, il s'agit d'un lien de juxtaposition. Nous invitons vivement les candidats à consolider leurs connaissances sur la phrase complexe afin d'être capables de construire une réflexion grammaticale pertinente absolument nécessaire pour enseigner la langue aux élèves.
- la quatrième question portait sur l'identification des modes et des temps des verbes soulignés et la valeur d'emploi de ces derniers. La plupart des candidats font un relevé correct des verbes conjugués. Malheureusement beaucoup donnent une réponse incomplète en omettant de préciser le mode, ce qui a été pénalisé par les correcteurs. En revanche, les valeurs d'emploi des temps sont moins maitrisées. Ainsi, de nombreux candidats se sont bornés à réciter les valeurs principalement attribuées à tel ou tel temps sans étudier la valeur de celui-ci en contexte. Une erreur récurrente et inquiétante pour de futurs enseignants est la confusion entre l'imparfait et le conditionnel présent : « chantaient » et « bégaieraient » ont souvent été analysés comme étant conjugués au même temps.
- la cinquième question invitait le candidat à remplacer les formes soulignées par des propositions subordonnées. Les difficultés observées sont celles qui ont été relevées sur la phrase complexe. Certains ne construisent pas de

proposition, changeant simplement le mot par un adjectif ; d'autres proposent une proposition coordonnée et non subordonnée ; d'autres encore construisent bien une subordonnée mais elle pose un problème de sens.

- la dernière question portait sur le rôle du double point dans le passage donné et la réécriture de ce dernier. On attendait que le candidat énonce explicitement la notion de discours direct. Plusieurs réponses étaient possibles dans la deuxième partie mais l'attention devait être portée sur la construction grammaticale de la réécriture. Comme les années précédentes, nous recommandons aux candidats, pendant leur préparation au concours, la fréquentation assidue d'une grammaire universitaire de référence, ainsi que de la terminologie grammaticale qu'ils trouveront sur Eduscol.

Cette année encore, c'est avec grand plaisir que nous félicitons certains candidats pour la rigueur de leurs analyses sur la langue, lesquelles traduisent le sérieux et l'efficacité d'une préparation manifestement très bien conduite.

- 2ème partie : lexique et compréhension lexicale (moyenne générale : 1,89/4)

Les jurys constatent que le point faible des candidats demeure le lexique. Cela avait déjà été observé l'année dernière mais le constat est à nouveau alarmant cette année, en atteste la moyenne obtenue à cette partie. Dans le cadre de la préparation aux nouvelles épreuves de ce concours, nous invitons vivement les candidats à développer leurs connaissances lexicales ; ils trouveront grand intérêt à consulter les fiches Lexique et Culture qu'ils pourront trouver sur Eduscol.

La première question portait sur l'analyse de la formation de l'adjectif « insensées ». Dans l'ensemble, le traitement de cette question a été correct mais il demeure des difficultés à définir le sens d'un mot en s'appuyant sur le préfixe et le suffixe. On attendait, ici, que le candidat montre d'abord qu'il s'agit d'un mot formé par dérivation, par l'adjonction combinée d'un préfixe et d'un suffixe. Puis il convenait de mettre en lumière le sens de chaque élément : ce mot est formé à partir de la base nominale « sens » signifiant « la faculté de juger ». L'adjonction du suffixe - é (-es sont les marques flexionnelles de l'accord féminin pluriel avec le mot « choses ») permet au mot de passer dans la catégorie des adjectifs : il signifie alors « qui a du bon sens, qui est raisonnable ». L'adjonction du préfixe -in donne à l'adjectif un sens contraire : « qui n'est pas sensé, dont les actes et paroles sont contraires au bon sens, à la raison ».

Dans la deuxième question, le sens du mot « chancelants » devait être expliqué en contexte. De nombreux contresens ont été observés par les jurys, révélant des lacunes lexicales importantes. D'autre part, la consigne a, parfois, été mal comprise. Expliquer le sens d'un mot en contexte nécessite de donner, tout d'abord, son sens général puis de préciser cette définition en s'appuyant sur la situation définie par le texte : « chancelants » signifie « qui chancellent », « qui vacillent, penchent d'un côté et de l'autre en menaçant de tomber » ; dans le texte, l'adjectif qualifie les petits-enfants de Victor Hugo qui, âgés de deux ans et de dix mois, vacillent encore sur leurs jambes lorsqu'ils marchent. Il convient ensuite de s'intéresser à l'effet produit par ce mot. Ainsi, dans le vers 19, l'adjectif provoque un effet de contraste qui va jusqu'à l'antithèse puisque le chancellement des enfants induit, paradoxalement, la solidité des vieillards. Dans le poème, l'adjectif « chancelants » est employé pour insister sur le jeune âge des enfants. Victor Hugo signifie ainsi que les très jeunes enfants sont pour les personnes âgées un réconfort et un soutien dans la vie.

Enfin, l'énoncé de la dernière question invitait à une réponse en deux temps : la confirmation du sens donné par l'étymologie du mot « enfant » puis son invalidation, ce que peu de candidats ont fait. Les réponses ont souvent été superficielles. On attendait du candidat qu'il s'appuie sur plusieurs procédés d'écriture précis, tels que le champ lexical du langage, les métaphores et qu'après les avoir nommés, prouvés par des citations, il en analyse l'effet produit.

- 3ème partie : réflexion et développement (moyenne générale : 5,14/9)

Dans l'ensemble, cette partie n'a pas été bien appréhendée par les candidats. Dans les copies qualifiées de satisfaisantes par les jurys apparaissent les points suivants : une brève introduction mettant en lumière le sens général du texte et l'annonce du plan, un développement des idées qui met en valeur la clarté du raisonnement (suivi du plan annoncé dans l'introduction, sous-parties mises en relief par un alinéa), une courte conclusion. L'énoncé du sujet impliquait un traitement en deux temps. Le candidat devait démontrer sa compréhension du poème en identifiant et illustrant les caractéristiques de la relation entre le poète grand-père et ses petits-enfants. Le jury attendait que le candidat énonçât au moins deux idées appuyées par des références précises et commentées du poème de Hugo. Puis Il devait étendre et déployer sa réflexion sur les différentes facettes que peut prendre le lien entre les personnes âgées et les enfants. Au moins deux liens illustrés par des exemples

divers empruntés à des champs culturels variés étaient attendus : littérature classique, contemporaine, littérature de jeunesse, cinéma, art, actualité, géopolitique, philosophie, sociologie...Quelques candidats ont fait le choix d'un plan thématique jugé moins pertinent par les jurys.

Le texte de Victor Hugo a été compris ; aucun contresens n'a été observé. Certains, malheureusement trop rares, ont proposé une analyse stylistique intéressante en lien avec le thème proposé. Ainsi ont été analysées les comparaisons positives, voire hyperboliques dans le poème. Les copies de ces candidats ont été valorisées et c'est un critère qui a permis de les départager.

Plus ou moins explicitement, les relations et les liens que peuvent entretenir les personnes âgées et les enfants ont été abordées : relation de tendresse, relation pédagogique, lien culturel...Ce constat positif ne doit pas faire oublier une inculture littéraire et artistique pour nombre de candidats. Certains n'énoncent aucun exemple ; d'autres ont une culture certaine mais ne la mettent pas au service de l'argumentation qu'il convient de mener. Ceux qui ont fait appel à des exemples littéraires et artistiques étayés et au service du propos en jeu ont été fortement valorisés.

Epreuves écrites d'application

Enseignement artistique

À compter de cette session, les enseignements artistiques sont évalués à l'écrit.

L'épreuve d'application domaine ARTS repose sur deux composantes, notées chacune sur 10 points, qui peuvent se traiter dans l'ordre souhaité par le candidat. Elle s'appuie sur un corpus d'œuvres de référence consultables sur le site du ministère « Devenir enseignants » : https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid157967/programmes-crpe-session-2022.html

Pour bien se préparer à cette épreuve, les candidats doivent bien connaître ce programme.

Pour le domaine ARTS, au titre d'une session, la commission nationale compétente détermine deux composantes parmi les trois enseignements artistiques suivants : arts plastiques, histoire des arts et éducation musicale. Les deux enseignements choisis pour cette session ont été : arts plastiques et éducation musicale.

205 candidats (soit 23%) ont choisi le domaine ARTS pour cette épreuve. La moyenne générale de l'épreuve est à 12,66/20. Les notes s'échelonnent de 1/20 à 20/20 selon la répartition suivante :

De 0 à 5 : 3,4%
De 5 à 10 : 21 %
De 10 à 15 : 43 %
De 15 à 20 : 32,6 %

Pour les arts plastiques, il était attendu une analyse critique d'une fiche de préparation de séance destinée à des élèves de cycle 3.

Pour l'éducation musicale, le sujet demandait la conception d'une fiche de préparation de séance destinée au cycle 1.

Les deux composantes permettaient d'avoir un regard éclairé sur les potentialités des candidats dans les enseignements artistiques menés à l'école primaire. Ils offraient des approches diverses, des possibilités de transversalité et d'ouvertures culturelles.

Les documents composant les dossiers documentaires du sujet étaient des points d'appui pour la réflexion et la construction du développement, qu'il s'agisse d'analyser ou de concevoir une séance d'enseignement. Les candidats étaient libres de mobiliser tout ou partie des documents dans leur composition.

L'évaluation des copies a pris en compte la polyvalence du professeur des écoles et non l'expertise d'un seul domaine artistique. Il n'était pas attendu des candidats la restitution d'un « modèle » unique de cours d'arts plastiques ou d'éducation musicale, mais bien la mobilisation de compétences de professeurs des écoles au service d'une réflexion portant sur une pédagogique du sensible par le sensible.

Pour chacune des composantes, le tableau ci-après précise les quatre grandes compétences et critères d'évaluation communs qui ont guidé les travaux des membres de jury :

S'approprier et problématiser le sujet au regard de l'entrée du programme proposée

S'approprier les termes du sujet (capacité à le présenter, à le contextualiser et le reformuler en lien avec l'entrée du programme ciblée)

Exploiter le corpus proposé pour servir la problématisation et l'argumentation

Énoncer les objectifs de travail en lien avec la consigne du sujet

Concevoir et/ou analyser une situation d'enseignement en mobilisant des savoirs didactiques

Situer et caractériser le projet d'enseignement induit par le sujet et son corpus documentaire

Placer la séance au sein d'une progressivité disciplinaire et transdisciplinaire

Se projeter dans la mise en œuvre d'activités concrètes et adaptées (anticiper les obstacles et étayages - connaissance du développement moteur de l'enfant...)

Connaître les modèles pédagogiques et les stratégies d'apprentissage

Mobiliser une culture personnelle pour construire l'argumentation

Mobiliser des connaissances liées au programme du concours et aux textes institutionnels

Témoigner d'une culture personnelle pertinente au regard de l'argumentation

Proposer des activités adaptées au contexte et au public concerné

Maîtriser l'écrit et sa mise en forme pour servir une démonstration

Structurer l'écrit pour servir la démonstration

Savoir justifier et argumenter ses choix

Mobiliser un vocabulaire spécifique et adapté

Le propos qui suit s'adosse au bilan remonté par les sept binômes de correcteurs qui ont évalué cette épreuve. Il précise, pour chacune des composantes, les qualités des compositions les mieux réussies et pointe les fragilités des autres. Il apporte également des recommandations et conseils utiles pour accompagner la préparation des futurs candidats.

- Composante A : arts plastiques

Rappel du suiet

En tirant parti des éléments fournis dans le dossier joint, vous effectuerez une analyse critique de la fiche de préparation présentée dans le document n°1. Vous vous appuierez sur le(s) point(s) de programme suivant(s) : La matérialité de l'œuvre : les qualités physiques de l'œuvre

Votre analyse critique permettra d'éclairer le jury sur votre connaissance du cadre réglementaire et des conditions spécifiques de l'enseignement des arts plastiques au cycle 3.

Le corpus documentaire était composé de trois documents :

Document 1 : Fiche de préparation

Ce document fait apparaître les éléments habituels d'une fiche de préparation : incitation, questionnements, objectifs généraux et spécifiques, compétences travaillées, consigne, cadre matériel, opération plastique sollicitée, notions plastiques abordées, effectif prévu, modalité de mise en œuvre. Des œuvres de références, dont certaines renvoient au programme limitatif du concours, sont associées à des questionnements qui réfèrent explicitement aux programmes.

(https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid157967/programmes-crpe-session-2022.html).

Document 2 : Un extrait tiré du document intitulé « Lexique pour les arts plastiques : La diversité des pratiques au service du proiet de l'élève ».

Ressource issue du site eduscol.education.fr. Cet extrait propose un accompagnement pour se saisir des questionnements liés aux pratiques tridimensionnelles (sculpture, modelage, installation, in situ, etc.). Dans le

premier paragraphe, des mots de vocabulaire, en gras dans le texte, mettent en avant la tension induite par la pratique de l'assemblage, entre homogénéité et hétérogénéité. Dans le second paragraphe, différentes modalités de rapport entre le spectateur et la sculpture/installation aboutissent à une définition de la pratique de l'installation. L'élève est présent dans ce texte à destination d'enseignant du 1er degré, cycle 3 par un rappel à « multiplier les représentations de l'œuvre, y compris par le biais de vidéos, et, chaque fois que cela est possible, de les confronter à l'œuvre elle-même. »

Document 3 : Rappel du programme d'enseignement du cycle de consolidation (cycle 3) - arts plastiques. Compétences travaillées. BOEN n° 31 du 30 juillet 2020 (extraits)

En plus de la déclinaison des deux compétences ciblées dans la fiche de préparation

(expérimenter, produire, créer et mettre en œuvre un projet artistique), ce rappel propose deux extraits supplémentaires : s'exprimer, analyser sa pratique [...] et se repérer dans des domaines liés aux arts plastiques [...]

Analyse du sujet

Le sujet demandait au candidat d'effectuer une analyse critique de la fiche de préparation jointe au corpus (doc.1). Il était précisé comme attente : la démonstration de la connaissance du cadre réglementaire et des conditions spécifiques de l'enseignement des arts plastiques au cycle 3.

Par ailleurs, il s'agissait d'appuyer cette démonstration sur le point de programme relevant de la matérialité de l'œuvre et des qualités physiques de l'œuvre.

C'est donc dans l'optique de faire état d'une expérience, même modeste, de l'enseignement des arts plastiques au cycle 3 qu'était à comprendre « l'analyse critique ». Si le candidat pouvait faire part de ses réserves pour certains aspects de la fiche de préparation ou de sa conception didactique, il n'était pas question de remettre en cause l'intégralité du projet pédagogique proposé.

D'autres parts, il était attendu, au titre de l'analyse critique, de rendre manifeste la connaissance de la progressivité des apprentissages portés par la discipline. Aussi s'agissait-il d'inscrire la séquence au sein d'une progression à l'échelle d'un niveau et du cycle 3 dans son ensemble.

Le candidat disposait des documents du corpus pour animer la séquence d'apprentissage en imaginant, sa mise en œuvre concrète (cf. questionnement aux élèves) et son articulation avec les autres enseignements (cf. rappel des compétences travaillées au cycle 3).

Les prérequis pour cette épreuve étaient multiples et demandaient de la part du candidat une connaissance :

- Des programmes des arts plastiques ;
- De la mise en œuvre spécifique de l'enseignement des arts plastiques ;
- De la place de l'enseignement des arts plastiques au sein de l'évaluation des compétences ;
- Du fait artistique et des différents médias convoqués dans la création ;
- Des principaux questionnements portés par l'Art.

Ce qui ressort des copies les mieux réussies :

- Une composition bien structurée et organisée comprenant un propos introductif, l'analyse critique et une conclusion :
 - Propos introductif : analyse succincte du point de programme donné et du corpus documentaire, contextualisation de la séance proposée au sein d'une progression des apprentissages, présentation des enjeux de l'enseignement du programme au cycle 3
 - Analyse critique : présentation de l'aménagement de la classe et le matériel nécessaire, les prérequis pour les élèves, explicitation des objectifs de travail et des compétences visés, mise en œuvre des activités proposées associées à leur justification, la mise en œuvre de l'évaluation proposée, la place du champ référentiel, la conduite et les enjeux de la verbalisation à partir des questionnements adressés aux élèves proposés. Faire la part des points opérants et ceux qui sont perfectibles de la séquence proposée.
 - Conclusion : courte synthèse des apprentissages effectués, les limites éventuelles, les prolongements et liens possibles avec d'autres domaines d'apprentissage, ouverture sur une possible séquence suivante ou questionnement suivant.
- Une maîtrise des compétences d'écriture, syntaxique et orthographique était attendue;
- Un écrit qui témoigne d'une connaissance des enjeux portés par la discipline par le rappel de notions issues de la didactique des arts plastiques ;
- Une composition qui exploite tous les documents du corpus proposé ;

- Une capacité à repérer les points opérants et les points perfectibles sans jugement;
- Une capacité à dégager les enjeux de la proposition portés par la demande ;
- Une prise de recul sur le cycle abordé dans la séquence proposée;
- L'utilisation d'un vocabulaire spécifique aux arts plastiques ;
- L'apport pour les élèves est envisagé à plusieurs échelles (cycle, école, scolarité) ;
- Le lien au PEAC démontre une connaissance véritable des enjeux portés par les parcours;
- La partition du travail est pensée et différencie la part élève de la part du professeur ;
- L'articulation avec d'autres champs disciplinaires est envisagée ;
- Une attention portée à proposer aux élèves le cadre propice à l'émergence d'une expérimentation à visée artistique.

Ce qui ressort des copies les moins réussies

- Un écrit peu structuré qui ne s'appuie pas sur une méthodologie éprouvée ;
- Une prise en compte partielle et superficielle des documents du corpus proposé ;
- Un écrit qui trahit une connaissance peu actualisée de la didactique de la discipline ;
- Un propos qui ne s'appuie pas sur un vocabulaire spécifique ;
- Une composition qui ne reste qu'au niveau de la critique sans formuler de propositions.

Composante B : éducation musicale

Rappel du sujet

En tirant parti des éléments fournis dans le dossier joint, vous proposerez une fiche de préparation en vue d'une séance relative au domaine des univers sonores au cycle 1. Votre proposition devra être argumentée et vos choix seront justifiés. Vous vous appuierez sur le(s) point(s) de programme suivant(s):

Jouer avec sa voix et acquérir un répertoire de comptines et de chansons

Explorer des instruments, utiliser les sonorités du corps

Votre proposition permettra d'éclairer le jury sur votre connaissance du cadre réglementaire et des conditions spécifiques de l'enseignement du domaine des univers sonores au cycle 1.

Le corpus documentaire était composé de quatre documents :

Document 1 : Les paroles d'une chanson traditionnelle : « Mon grand-père s'en va au marché ». Il s'agit d'une comptine extraite du programme de référence.

Ce document ne précise pas si les élèves ont déjà travaillé ce chant. Il était donc possible d'envisager par exemple une démarche d'apprentissage ou une révision suivie d'une pratique exploratoire et d'invention autour de ce chant.

Document 2 : Un document pédagogique proposant des pistes pour l'exploration et le jeu avec la voix. Quatre entrées étaient proposées pour explorer les possibilités de la voix et les paramètres du son (hauteur, durée et intensité) : dire son prénom en jouant avec sa voix, imiter des sons, jouer avec les « mots-sons », dire une phrase en choisissant une intention.

Document 3 : Un extrait de l'ouvrage de François DELALANDE, intitulé « Le GRM et l'histoire de l'éveil musical en France ». Il portait sur l'apport de la recherche concernant « les conduites musicales des enfants et leur attitude face aux sons » avec l'exploration du matériau sonore : voix, corps sonore et objets matériels ; la considération du jeu sonore de l'enfant comme la production d'une véritable musique.

Document 4 : Le rappel de deux entrées du programme de cycle 1 concernant les univers sonores extraits du domaine 3 : « Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques » (B.0.E.N. N°2 du 26/03/2015).

Analyse du sujet

Le sujet demandait la conception d'une fiche de préparation de séance destinée à des élèves de la maternelle en tirant parti des éléments fournis dans le dossier complémentaire et en ciblant deux points de programme. Il invitait les candidats à s'interroger sur la dimension du jeu musical, la créativité et l'imaginaire en utilisant la voix, les instruments et/ou les sonorités du corps. La séance pouvait se concevoir selon des organisations diverses telles que :

- Interpréter la chanson et intégrer des jeux vocaux ;
- Interpréter la chanson avec de nouvelles paroles et onomatopées ;
- Explorer la voix à partir des jeux présentés dans le sujet ou d'autres propositions du candidat ;
- Choisir de nouveaux éléments pour continuer la chanson et les imiter avec des onomatopées adaptées ;

Remplacer les onomatopées par des interventions avec des corps sonores;

Quelle que soit l'entrée retenue, il était attendu des candidats qu'ils structurent leur propos, argumentent et justifient les choix opérés.

Quelques pistes qui pouvaient être abordées et développées autour de l'apprentissage et/ou de la révision de la chanson :

- L'entrée dans l'activité vocale :
- La préparation au chant et la conduite d'un échauffement corporel et vocal ;
- La présentation du chant à la classe (interprétation, sens des paroles, structure etc.);
- L'apprentissage du chant par étapes progressives et sa direction ;
- Le travail sur l'articulation et la diction ;
- Des jeux de questions/réponses pour mettre en place les paroles en imitation, l'utilisation d'onomatopées pour imiter des bruits avec répartition de rôles : grand groupe et petits groupes ;
- Le travail sur l'expressivité avec l'ajout de gestes aux paroles, d'attitudes et d'expressions du visage ;
- L'utilisation d'images pour aider à la mémoration ;

Ou autour d'activités de création et d'exploration :

- La découverte des qualités sonores du mot en variant les différentes manières de les prononcer ;
- Des jeux avec la voix parlée et chantée en variant les paramètres du son (hauteur, intensité, tempo) ;
- Des jeux avec des timbres divers (voix, corps, instruments et/ou matériel à disposition dans la classe) pour imiter des sons, des bruits;
- L'ajout de nouvelles paroles et d'onomatopées à partir de propositions d'élèves ;
- L'enregistrement des productions, l'écoute et l'enrichissement ;

Ce qui ressort des copies les mieux réussies :

- Une composition bien structurée et organisée comprenant un propos introductif, la présentation de la séance et une conclusion :
 - o Propos introductif : analyse succincte du sujet et du corpus documentaire, contextualisation de la séance envisagée, présentation des enjeux de l'enseignement du programme au cycle 1...)
 - Présentation d'une séance détaillée précisant : le niveau de classe, la durée du travail envisagé, l'aménagement de la classe et le matériel nécessaire, les prérequis, les objectifs de travail et les compétences visés, les activités envisagées et leur justification, l'évaluation prévue, les ressources utilisées ...)
 - o Conclusion : courte synthèse des apprentissages effectués, les limites éventuelles, les prolongements et liens possibles avec d'autres domaines d'apprentissage...)
- Une bonne analyse du sujet et du corpus documentaire ;
- La présentation des enjeux de l'enseignement dans le cycle proposé ;
- Des objectifs de travail et des compétences disciplinaires et transversales justifiés et adaptés au programme d'enseignement du cycle proposé ;
- Une séance située au sein d'une progressivité des apprentissages ;
- Des activités de perception et de production développées, articulées et cohérentes au regard des objectifs annoncés ;
- Des activités bien adaptées à l'âge des élèves comme au développement moteur de l'enfant;
- Des obstacles anticipés et les étayages envisagés ;
- Un vocabulaire spécifique témoignant de bonnes connaissances en éducation musicale;
- Des prolongements et liens avec d'autres domaines d'apprentissage ;
- La capacité à maîtriser la langue française et à s'exprimer clairement.

Ce qui ressort des copies les moins réussies

- Un manque de méthodologie et de structuration ;
- Des activités proposées non adaptées à l'âge des élèves témoignant d'une méconnaissance des enjeux de l'enseignement musical au cycle 1 ;
- Des difficultés à proposer des pistes pédagogiques opérationnelles impliquant les jeux sonores avec la

voix:

- Un manque de créativité dans les activités proposées ;
- Une confusion entre « objectifs » et « compétences » ;
- Une réflexion peu aboutie qui ne s'appuie pas sur le corpus documentaire proposé. Certains candidats ont d'ailleurs paraphrasé les documents proposés sans suggérer une véritable réflexion didactique ;
- Des références culturelles personnelles évoquées, mais qui ne servent pas la démonstration ;
- Un vocabulaire spécifique qui fait souvent défaut ;
- Des copies avec une graphie difficile à lire ;
- Un usage de la langue française non maîtrisé (orthographe et syntaxe), ce qui n'est pas envisageable à ce niveau de certification et pour le métier ambitionné ;
- Certains candidats n'ont pas traité la composante d'éducation musicale du sujet.

Conseils du jury pour bien se préparer à cette épreuve pour le domaine ARTS

- Avoir une bonne connaissance des programmes d'enseignement des 3 cycles et du parcours de formation des enseignements artistiques durant la scolarité obligatoire ;
- S'appuyer sur les ressources nationales d'accompagnement pour nourrir sa réflexion didactique et pédagogique ;
- Travailler le programme de référence dédié à cette épreuve ;
- S'entraîner à l'épreuve dans un temps limité ;
- Consulter les sites institutionnels proposant des ressources artistiques pour les 3 cycles ;
- Échanger avec des professeurs des écoles qui enseignent dans les trois cycles et les conseillers pédagogiques du 1er degré en charge des enseignements artistiques. L'observation d'une ou de plusieurs séances est conseillée pour bien mesurer les attendus des enseignements artistiques ;
- Enrichir sa culture générale et artistique et fréquenter des lieux culturels ;
- Consulter les sites pédagogiques institutionnels qui apportent de nombreuses ressources pédagogiques.

Sciences et technologie

À compter de cette session, les candidats peuvent choisir lors de la troisième épreuve écrite, dite épreuve d'application de composer sur un sujet portant sur les sciences et technologie.

L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3), y compris dans sa dimension expérimentale. Elle peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires des candidats.

314 candidats (soit 35%) ont choisi le domaine sciences et technologie pour cette épreuve. La moyenne générale de l'épreuve est à 10,3/20. Les notes s'échelonnent de 1,5/20 à 19/20 selon la répartition suivante :

- 25% des copies ont une note inférieure à 8,2/20 dont 5,1% ont une note inférieure ou égale à 5/20.
- 25% des copies ont une note comprise entre 8,2/20 et 10,5/20
- 25% des copies ont une note comprise entre 10,5/20 et 12,5/20
- 25% des copies ont une note supérieure à 12,5/20

Description du sujet :

Une thématique commune : la pollution maritime par des matières plastiques, sert de support aux différents champs scientifiques et technologique mobilisés par le sujet de cette session.

Celui-ci est composé de trois parties indépendantes en Physique-Chimie (11 questions pour 8 points), SVT (6 questions pour 6 points) et Technologie (8 questions pour 6 points).

Le sujet comporte une variété de supports et documents (documents scientifiques, documents pédagogiques, productions d'élèves, photographies d'expériences) à exploiter.

L'utilisation de la calculatrice était interdite, et une seule question faisait appel à des calculs classiques mobilisant deux des quatre opérations élémentaires.

Analyse du sujet :

Le sujet a été jugé comme étant adapté en longueur et niveau, il ne présentait pas de difficulté particulière. Les 25 questions de nature pédagogique et/ou didactique (question avec un astérisque sur le sujet) ou de

connaissances disciplinaires étaient réparties sur 3 domaines (Physique-SVT-Technologie) pour répondre à une problématique commune et avec un tiers des points sur les connaissances disciplinaires (11 questions sur 25). Il n'y avait pas dans ce sujet de séance d'enseignement globale à proposer.

Analyse par champs disciplinaire:

- Physique-Chimie (11 questions pour 8 points) :
 - Questions de connaissances disciplinaires :

Taux de réponses justes par questions : de 13 à 64% et 37% en moyenne

- Questions d'analyse, de pédagogie et didactique :

Taux de réponses justes par questions : de 8 à 39% et 27% en moyenne

- SVT (6 questions pour 6 points) :
 - Questions de connaissances disciplinaires :

Taux de réponses justes par questions : 32% en moyenne

- Questions d'analyse, de pédagogie et didactique :

Taux de réponses justes par questions : de 2 à 73% et 28% en moyenne

- Technologie (8 questions pour 6 points)
 - Questions de connaissances disciplinaires :

Taux de réponses justes par questions : de 15 à 92% et 60% en moyenne

- Questions d'analyse, de pédagogie et didactique :

Taux de réponses justes par questions : de 4 à 51% et 26% en moyenne

Les points d'appui des candidats pour ce sujet :

- Questions précises sur les connaissances disciplinaires.
- Questions d'exploitation d'un algorithme.
- Questions de prise d'information directe dans le sujet ou tâche à une étape.
- Connaissances de l'organisation d'une séance pédagogique.

Les points de difficultés des candidats pour ce sujet :

- Un vocabulaire et des connaissances scientifiques fragiles : en particulier pour ce sujet, les connaissances concernant le tube digestif et système digestif.
- Des confusions ont été repérées entre : les éléments des systèmes respiratoire/et digestif, les solutions et les mélanges ou encore la différence entre masse volumique et masse.
- Au niveau du vocabulaire et de la compréhension des consignes, les candidats les plus fragiles ne font pas la différence entre les verbes « schématiser » et « construire un tableau » par exemple. Le sens des mots : « confrontation », « analyse » n'est pas connu. L'analyse attendue d'un candidat ne peut être une simple description des documents fournis.
- La maîtrise de la démarche scientifique et de la démarche technologique : elle n'est pas toujours adaptée en classe au niveau des élèves.
- Les étapes de la démarche d'investigation sont peu maîtrisées.
- La conduite de la démarche de résolution de problème technique n'est pas maitrisée. La présence des différentes étapes et la manière dont elles sont abordées posent des difficultés dans les mises en œuvre pédagogiques en classe proposées par les candidats. Les réflexions sur les points de vigilances ont été traitées sans justifications.
- Enfin la différence entre des opinions et des faits n'est pas établie, ni argumentée par de nombreux candidats. La schématisation d'une situation expérimentale n'est pas acquise (par exemple, le schéma rendant compte de la flottaison d'un corps). La difficulté d'analyse et un manque de rigueur apparait dans les traces écrites proposées pour décrire une expérience.
- Les difficultés pédagogique ou didactique :

Les productions des élèves fournies sont mal exploitées, les candidats ne les analysent pas en vue de conduire une analyse pédagogique et didactique. Les liens entre représentations initiales des élèves et obstacles d'apprentissage sont peu identifiés. Les mises en œuvre proposées pour les démarches scientifiques font apparaître un manque de projection dans une classe et un manque de prise en compte du niveau d'enseignement dans les réponses apportées (matériel utilisé en classe différent d'un matériel de laboratoire, protocole expérimental non adapté, notions mobilisées (masse volumique...), risques engendrés....

- La maîtrise de la langue est un point de fragilité : orthographe gênant la compréhension, orthographe grammaticale et conjugaison. Il apparait de nombreuses paraphrases qui ne peuvent constituer une argumentation. Une attention particulière est attendue sur la production de réponses structurées.

Les conseils aux candidats pour préparer l'épreuve :

En amont de l'épreuve :

- Lire les programmes et les attendus de cycle.
- Avoir une maitrise des contenus scientifiques pour pouvoir les enseigner au niveau indiqué.
- Utiliser un vocabulaire précis et rigoureux.
- Savoir mettre en œuvre et rendre compte d'une démarche scientifique, d'une démarche d'investigation, d'une démarche expérimentale.
- Travailler la didactique des sciences et la pédagogie.
- Travailler la rédaction des réponses apportées : introduction, éléments de réponse et argumentation adaptés (pour rendre compte des capacités d'analyse), conclusion.

Lors de l'épreuve :

- Lire le sujet en entier et lire attentivement chacune des questions pour éviter les hors-sujets.
- Replacer les questions dans un contexte scolaire et une classe du niveau indiqué par le sujet (exemple d'une démarche d'investigation à conduire en classe).
- Ne pas chercher à apporter des éléments supplémentaires par rapport à la question posée : lire les consignes et se limiter à ce qui est demandé.
- Construire une réponse personnelle et argumenter en évitant toute paraphrase.
- Construire des réponses sous formes de tableaux ou de listes pour structurer les écrits lorsque cela est possible.
- Porter une attention à la construction des schémas : titre, soin, couleur, légende...
- Apporter une attention à la graphie et à la présentation de la copie.
- Se relire pour limiter les erreurs d'orthographe et de grammaire qui sont prises en compte dans l'évaluation.

Histoire-Géographie - EMC

Description de l'épreuve :

Le programme de l'épreuve écrite d'application du domaine histoire, géographie, enseignement moral et civique est constitué des programmes en vigueur d'histoire et géographie et d'enseignement moral et civique des cycles 3 et 4.

L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3). Elle peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat.

Les candidats sont interrogés sur deux composantes parmi les trois enseignements : histoire, géographie, enseignement moral et civique. Ce choix est déterminé par la commission nationale.

Les candidats maîtrisent les notions, compétences, savoirs et attendus prescrits par ces programmes à un niveau tel qu'ils puissent enseigner, de manière réfléchie et efficace, au cycle 1 (Une école où les enfants vont apprendre ensemble et vivre ensemble et Explorer le monde : se repérer dans le temps et l'espace), au cycle 2 (Enseignement moral et civique et Questionner le monde : questionner l'espace et le temps) et au cycle 3 (Enseignement moral et civique et Histoire et géographie).

Organisation de l'épreuve et des corrections :

L'épreuve d'application d'histoire-géographie-EMC s'est déroulée le jeudi 7 avril. Elle a été l'épreuve d'application la plus choisie par les candidats. Les deux composantes interrogées à la session 2022 étaient l'histoire et la

géographie.

La double correction dématérialisée a été assurée par 9 binômes de correcteurs, composés d'inspecteurs du 1er degré (IEN), de conseillers pédagogiques, de professeurs des écoles et de quelques professeurs du second degré, de l'enseignement public et de l'enseignement privé. Deux professeures d'histoire-géographie en collège ont été chargées du suivi des corrections en ligne. Le pilotage et l'harmonisation des corrections ont été conduits par une IEN du 1er degré et un IA-IPR d'histoire-géographie.

Éléments statistiques :

Distribution des notes

Note (sur 20)	[0-2[[2-4[[4-6[[6-8[[8-10[[10-12[[12-14[[14-16[[16-18[[18-20[
Nombre de candidats	2	15	20	45	66	71	59	54	23	18

Remarques des correcteurs sur l'épreuve :

Le sujet se composait de deux parties : une composante en histoire, notée sur 12 et une composante en géographie, notée sur 8.

Concernant la composante en histoire, le sujet portait sur la Première Guerre mondiale. Le jury a pu constater que les connaissances disciplinaires et la didactique étaient assez bien maîtrisées. Le programme ainsi que les domaines du socle commun de connaissances, de compétences et de culture étaient correctement connus.

La question 1 (En vous aidant du dossier documentaire, montrer l'importance et la nature des traces laissées par la première guerre mondiale.) permettait de classer les nombreuses traces du passé que les 11 documents présentaient. Le jury a apprécié l'apparition de catégories comme les écrits (lettres, livre scolaire, roman), les images (peintures, photographies, carte postale, affiche de propagande) et objets et monuments (monument commémoratif). Il était possible également de subdiviser chacune de ces catégories entre ce qui a été produit durant la guerre (traces historiques) ou ultérieurement (traces mémorielles). Le jury a relevé de nombreuses paraphrases au détriment d'une structuration réfléchie laissant apparaitre une argumentation, un développement et une organisation de la pensée.

La question 2 (En première partie de votre séquence d'apprentissage sur les deux guerres mondiales du 20ème siècle, vous décidez de consacrer plusieurs séances à la première guerre mondiale. Indiquer les titres des différentes séances envisagées. Développez au choix une des séances en définissant les objectifs d'apprentissage et les compétences travaillées. Indiquez précisément quels documents issus du dossier documentaire vous utiliserez et détaillez l'exploitation de l'un de ces documents.) a été traitée pour la plupart de manière chronologique. Le jury aurait souhaité une approche thématique. Un lien avec les autres disciplines telles que la production de textes d'élèves, l'apprentissage du vocabulaire spécifique autour de la Première Guerre mondiale ou l'étude d'œuvres en arts plastiques n'a pas été relevé. Les candidats confondent souvent l'objectif d'apprentissage d'une séance et la compétence associée à construire. La prise en compte des besoins des élèves est peu soulevée par la mise en place de la différenciation.

Concernant la composante en géographie, le jury a fait le constat d'un investissement moindre. Les productions ont été globalement légères en contenu et en réflexion. Les productions étaient de simples analyses descriptives sans mise en perspective ou explication. Les notions étaient mal maîtrisées. Les enjeux ainsi que la méthode de la discipline étaient méconnus.

La question 3 (En vous fondant sur les documents 12 à 15, présentez ls objectifs notionnels relatifs au thème 2 du programme de géographie de la classe de CM1 : « se loger, travailler, se cultiver, avoir des loisirs en France/dans un espace touristique ».) engageait les candidats à exploiter les documents géographiques de nature différente et d'identifier les principaux objectifs notionnels en établissant un lien avec le programme. L'espace touristique revêtait ici un caractère multifonctionnel et organisé à l'échelle locale, régionale, nationale et internationale. Y habiter correspondait à se loger, y travailler, se cultiver, y résider de manière temporaire ou permanente et cohabiter.

La question 4 (Vous décidez d'exploiter le document 13 en classe : quels choix opérez-vous pour conduire cette

exploitation ?) fait apparaître une mauvaise maîtrise de la didactique. Peu de candidats ont proposé la réalisation d'un schéma ou d'un croquis, outils du géographe.

Le jury formule les recommandations suivantes pour l'ensemble du sujet :

Il sera nécessaire de soigner la forme de l'écrit produit. Une vigilance orthographique et syntaxique s'imposera. Des paragraphes distincts permettront d'organiser les réponses. Des connecteurs logiques pourront être utilisés pour faciliter le lien entre les parties. Un temps de relecture s'avèrera donc indispensable avant de rendre la copie. Les candidats s'attacheront à lire attentivement les questions afin d'y répondre précisément. Les réponses attendues devront être organisées et structurées pour éviter d'énumérer les documents du dossier sous la forme d'une simple liste.

Il conviendra de s'appuyer réellement sur les documents fournis sans les paraphraser.

La proposition pédagogique méritera de rester réaliste. Une séquence ou unité d'apprentissages se décompose en une dizaine de séances. Pour chacune d'entre elles, un objectif d'apprentissage sera assigné. L'important est que l'objectif d'apprentissage et les compétences travaillées restent plausibles, mesurés, adaptés à l'âge des élèves, à la durée de la séance, au thème de celle-ci. Il s'agit pour les candidats non de faire preuve d'une longue expérience qu'ils n'ont pas, mais de témoigner de bon sens et de cohérence.

Les candidats gagneront à actualiser leurs connaissances scientifiques et didactiques en géographie. La consultation de manuels scolaires, la fréquentation du site geoconfluences.ens-lyon.fr ou l'usage d'un dictionnaire de géographie leur permettraient de combler les lacunes notionnelles soulignées par les correcteurs.

Epreuves d'admission

581 candidats sur les 591 admissibles ont concouru

Concours externe public : 493 sur 499 3ème concours public : 46 sur 48 Concours externe privé : 42 sur 44

Oral 1 Epreuve de leçon

Quelques rappels sur l'épreuve :

Durée de préparation : 2 heures

Durée de l'éprance : 1 hours

Durée de l'épreuve : 1 heure

français : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie ;

mathématiques : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette seconde partie.

L'épreuve porte successivement sur les deux disciplines dans l'ordre choisi par le candidat. Elle a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement à l'école primaire dans chacune de ces matières, permettant d'apprécier la maîtrise disciplinaire et la maîtrise des compétences pédagogiques du candidat.

Afin de construire le déroulé de ces séances d'enseignement, le candidat dispose en appui de chaque sujet d'un dossier fourni par le jury et comportant trois à quatre documents de nature variée : supports pédagogiques, extraits de manuels scolaires, traces écrites d'élèves, extraits des programmes.

Généralités

- Éléments statistiques

Le nombre de candidats admissibles est de 499 pour le concours externe public pour 493 présents, 44 pour le concours externe privé pour 42 présents et 48 pour le 3e concours public, pour 46 présents.

Le niveau de la prestation des candidats est proche en mathématiques et en français avec un léger avantage pour

le français.

7% des candidats obtiennent la note maximale et 4% une note éliminatoire pour une moyenne générale des candidats de 11, 7.

Posture

En guise de propos liminaire, le jury tient à rappeler qu'il est attendu des candidats qu'ils adoptent une posture en adéquation avec le métier qu'ils souhaitent exercer. Ils doivent donc soigner la qualité de leur présentation et de leur interaction avec le jury. Souvent correcte, la précision de l'expression, lexicale et syntaxique, est valorisée. De plus, les questions posées par le jury doivent être vues comme des occasions de conforter ou de questionner les choix effectués. De ce fait, la capacité à les remettre en question pour faire évoluer le scénario de séance proposée est particulièrement appréciée contrairement à certaines postures de candidats peu enclins à faire évoluer leurs choix initiaux.

Exposé et entretien

Le temps imparti à la présentation des séances est globalement bien exploité par les candidats. Les exposés sont généralement bien structurés et organisés.

Cependant, malgré des sujets explicitant les objectifs pédagogiques ainsi que les compétences visées, une proportion assez importante de candidats a présenté des exposés hors sujets. Le jury invite les futurs candidats à être vigilants sur ce point et à bien respecter les consignes définies pour chacune des leçons.

Pour rappel, la présentation de séance doit être réalisée sous la forme d'un exposé argumenté et non d'une simulation d'une situation de classe. Au cours de l'exposé, les candidats sont invités à se détacher de leurs notes et éviter de donner l'impression de « réciter » leur proposition de séance.

Le candidat peut ou non utiliser l'ensemble des documents proposés dans le dossier. Il peut également faire appel à des documents extérieurs dont il aurait connaissance (documents officiels, ressources institutionnelles, ouvrages didactiques...). Dans tous les cas, je jury a valorisé l'explicitation des motifs qui éclairent les choix effectués. Cette exploitation des documents ne doit pas se limiter à leur citation ou à leur description, mais bien articuler leur analyse avec la construction de la séance.

De plus, des éléments montrant la capacité du candidat à intégrer la séance dans une stratégie plus globale de construction des apprentissages a été très appréciée. Cela peut, par exemple, se traduire par l'intégration de la séance dans une séquence, l'articulation avec des dispositifs type APC, la continuité amont et aval de l'apprentissage visé (continuum didactique), l'intégration de stratégies de différenciation pédagogique (non limitées aux seuls élèves en difficulté), l'interdisciplinarité, l'utilisation du numérique, une intégration des rôle et place de l'enseignant dans les différentes phases de la séance, une identification des principaux obstacles à l'apprentissage et l'analyse des erreurs en vue de leur exploitation, l'explicitation de critères d'évaluation (« au fil de l'eau » ou ponctuelle)...

Un propos conclusif marquant la fin de l'exposé est également apprécié.

Au cours de l'entretien, outre la capacité du candidat à justifier ses choix et à répondre précisément aux questions qui lui sont posées, le jury valorise les postures et attitudes bienveillantes à l'égard des élèves. Valoriser les réussites, même partielles, avant de s'attarder sur les erreurs repérées et donner à ces erreurs la place naturelle qu'elles occupent dans les processus d'apprentissages sont des attendus de l'exercice du métier de professeur. Si la grande majorité des candidats est à l'écoute des questions posées par le jury, les réponses sont parfois trop générales. Des exemples bien choisis permettent une meilleure compréhension des réponses du candidat.

Concernant le vocabulaire utilisé par les candidats, le jury note de fréquentes approximations, en particulier pour les spécificités disciplinaires ou les termes didactiques. Un travail rigoureux sur ce point pourra compléter la formation des futurs candidats.

- Points de vigilance spécifiques au cycle 1

La connaissance de la maternelle est globalement à renforcer chez de nombreux candidats.

Le développement de l'enfant est très rarement pris en compte (a minima, il s'agit de différencier 2-4 ans et 4-6 ans). Les candidats rencontrent des difficultés à proposer des mises en œuvre en cohérence avec l'âge des élèves.

En maternelle, la phase d'institutionnalisation n'est pas ou peu comprise par les candidats. Les traces écrites semblent impossibles à construire avec des élèves de cycle 1.

La vigilance des candidats est attirée sur le jeu qui est une modalité d'apprentissage au cycle 1. En effet, dans le cadre scolaire, les jeux ne constituent pas seulement des situations occupationnelles, mais peuvent, voire doivent, garantir des apprentissages.

La durée des séances doit, quant à elle, être adaptée à l'âge des élèves concernés.

Quand une évaluation est proposée, elle correspond souvent à un travail sur fiche ; les membres du jury invitent les futurs candidats à privilégier l'observation des élèves dans la réalisation des tâches.

Dans ce cycle 1, il est souhaitable de sortir des modalités d'organisation en trois ateliers (dirigé, avec ATSEM et autonome).

- Conseils du jury à l'attention des futurs candidats

Les membres du jury sont attentifs à la construction de l'exposé, ainsi qu'à l'annonce et au respect du plan. Il est conseillé aux candidats de ne pas évoquer des notions ou concepts non maîtrisés (enseignement explicite, automatisation, évaluation, institutionnalisation...) et d'indiquer clairement la fin de l'exposé. Sa durée ne doit pas être inférieure à 10 minutes.

Il convient de citer tous les documents du corpus, en particulier les ressources institutionnelles, et à appuyer sur ces documents les choix de conception de la séance. Il s'agit de veiller cependant à ce que la description des documents ne soit pas trop longue et qu'elle ne se fasse au détriment de la présentation de la séance. Cette présentation ne doit pas non plus se limiter à description des documents. Ainsi, le jury invite les candidats à les mettre en perspective pour problématiser la notion abordée, pour donner les prérequis nécessaires à cette séance ou encore, pour la situer dans les apprentissages du cycle et de la scolarité (prise en compte du continuum didactique). Le candidat peut faire appel à des documents extérieurs au dossier dont il aurait connaissance. S'il choisit de minorer l'utilisation d'un document fourni dans le dossier, il explicite les motifs de son choix.

Le jury attend que l'exposé soit axé sur la séance demandée (niveau de classe, positionnement de la séance dans la séquence).

Les membres du jury apprécient que la séance présentée soit intégrée dans une séquence d'enseignement tout comme il apprécie la précision du vocabulaire utilisé pour décrire la séance et répondre aux questions.

De manière générale, une séance est structurée et organisée en différentes phases. Outre la description factuelle de chacune d'elles, il est attendu du candidat qu'il en présente les enjeux en les articulant avec les objectifs d'apprentissage visés. Il doit pouvoir présenter la consigne si elle est demandée, faire le choix d'expliciter ou non les critères de réalisation, les critères de réussite, envisager les modalités de validation, d'évaluation... Il doit aussi porter un regard réflexif sur les productions des élèves et les analyser.

Il est également nécessaire de distinguer séance d'enseignement et apprentissage des élèves. L'objectif est généralement énoncé, mais les compétences ciblées pour les apprentissages ne le sont pas forcément. Le candidat doit investir à la fois les tâches des élèves et les gestes professionnels du professeur des écoles à sa présentation de séance.

Le candidat doit apporter la preuve de l'appropriation des connaissances théoriques disciplinaires dans la séance présentée et investir les domaines pédagogique et didactique. De ce point de vue, il est nécessaire de renforcer les connaissances disciplinaires, didactiques et des attendus des programmes.

Il est conseillé aux candidats qui ont effectué des stages dans les écoles, d'exploiter cette expérience, tant dans leur exposé que pendant l'entretien.

Il est nécessaire d'adopter une posture réflexive, de la partager avec le jury (argumenter ses choix) et de montrer sa capacité à progresser en prenant en compte les questions du jury pour faire évoluer la séance conçue et proposer les aménagements nécessaires.

Le choix d'utiliser ou non le tableau doit se faire au regard de la plus-value que cet outil apporte à l'exposé proposé par le candidat.

. Une ouverture aux autres disciplines et aux autres cycles pour souligner le parcours de l'élève est appréciée.

Enfin, les jurys rappellent qu'il est nécessaire, pour réussir ce concours, de lire et de s'approprier le contenu des guides institutionnels.

MATHEMATIQUES

- Constats du jury

Les introductions « standardisées » sur l'importance des mathématiques dans la vie n'apportent pas de plus-value à l'exposé.

La connaissance des élèves est insuffisante en ce qui concerne leurs capacités en mathématiques, leurs stratégies de réalisation de la tâche proposé par l'enseignant. L'objectivation des obstacles qu'ils vont rencontrer

est rarement réalisée.

Pour de nombreux candidats, les connaissances disciplinaires sont faibles et le vocabulaire disciplinaire approximatif. La compréhension des notions sous-jacentes au sujet n'est pas assez maîtrisée (poids / masse – grandeurs / mesures). Les niveaux d'abstraction en mathématiques sont rarement connus.

La réflexion sur la pertinence de la tâche proposée et les limites des dispositifs n'est parfois pas suffisante. Le candidat doit se demander si ce qu'il propose est réalisable en classe. On peut par exemple raisonnablement considérer que de distribuer 185 billes à partager ne l'est pas.

De nombreuses difficultés dans la conception des séances proviennent de la confusion entre nombre-outil et nombre objet d'enseignement.

Des éléments sur la transversalité avec les sciences notamment, la place de la calculatrice ou des outils numériques sont appréciés mais rarement mis en avant par les candidats.

Points de vigilance spécifiques au cycle 1

Les différentes procédures ne sont pas suffisamment connues (Correspondance terme à terme, subitizing, comptage, dénombrement...)

Les candidats confondent énumération et dénombrement.

La place du langage en mathématiques n'est pas assez envisagée comme vecteur et objet d'apprentissage. De même, le lien entre motricité et notion mathématiques est rarement établi. Celui entre le jeu et les apprentissages mathématiques n'est pas suffisamment explicité.

Le fait que certains candidats fassent référence à l'itération de l'unité pour la construction du nombre a été apprécié des interrogateurs.

- Conseils du jury à l'attention des futurs candidats

Revoir la notion de manipulation (passive et active).

Savoir expliciter les notions mathématiques sous-jacentes au sujet

Valoriser le triptyque : manipuler – verbaliser – abstraire.

Donner du sens à la notion à acquérir.

FRANÇAIS

Constats du jury

Les membres du jury constatent d'abord la maîtrise aléatoire des contenus disciplinaires.

Concernant l'étude de la langue en particulier, la connaissance du métalangage reste insuffisante (synonyme, polysémie, confusion entre nature et fonction...)

Ils ont également relevé des confusions relevant du domaine didactique ou pédagogique : les différents types de manipulation, vocabulaire passif et actif, hétérogénéité et variables didactiques, phase de mise en commun, d'évaluation et d'institutionnalisation.

Dans le domaine de l'étude de la langue, il convient de maîtriser l'usage des manipulations qui sont essentielles pour permettre aux élèves de comprendre et de maîtriser le système linguistique. On attire également l'attention des candidats sur l'importance de la verbalisation des élèves lors des séances de langue en particulier. La verbalisation permet à l'élève de s'approprier progressivement le métalangage mais permet aussi à l'enseignant de cerner les notions qui seraient mal comprises. Elle facilite enfin le développement chez l'élève de ses capacités langagières.

La conception des séances dans les trois domaines langagiers que doit développer l'enseignant (oral, lecture, écriture) pointent quelques défaillances :

- de façon générale, il est nécessaire de prévoir des objectifs langagiers lors de la planification des séances. Il convient de les formuler clairement mais aussi d'anticiper les obstacles, notamment ceux qui sont liés au vocabulaire.
- trop de séances ne prennent pas en compte les situations d'oral
- concernant les séances de lecture, on regrette le manque de références à la littérature patrimoniale et à la littérature de jeunesse.
- -concernant les compétences d'écriture, les candidats ont souvent eu des difficultés à concevoir une séance qui traite de la production d'écrits dans la mesure où cette compétence peut se travailler dans plusieurs domaines (séance de lecture, séance de langue mais également séance essentiellement axée sur l'oral). De nombreux candidats ont encore des difficultés à prendre en compte la capacité des élèves à réaliser des tâches d'écriture, notamment au cycle 2. Les compétences scripturaires doivent être développées dès l'entrée dans l'écriture si l'on veut développer l'aisance du geste graphique et le développement progressif des écrits chez l'élève.

Les jurys ont valorisé les candidats qui ont su prendre en compte les lecteurs qui rencontrent des difficultés et les élèves non scripteurs en proposant des pistes de différenciation.

- Points de vigilance spécifiques au cycle 1

La place des petits parleurs ne fait pas l'objet d'une réflexion suffisante.

De nombreuses propositions de situations sont peu adaptées au niveau des élèves.

- Conseils du jury à l'attention des futurs candidats

A l'issue de cette première session du nouveau concours, nous pouvons suggérer quelques pistes qui faciliteront la préparation aux futurs candidats.

Nous conseillons aux candidats de veiller à :

- Rechercher les différentes notions lexicales travaillées dans le corpus.
- Penser la place de l'orthographe en rédaction en lien avec la vigilance orthographique d'Ouzoulias.
- Penser la place de l'oral, ainsi que le lien entre lexique et production d'écrit dans les apprentissages.
- Penser au travail à mener autour des différents aspects de la lecture.
- Envisager la « lecture plaisir » pour les élèves.

Oral 2 Epreuve d'entretien

La première partie (trente minutes) est consacrée à l'éducation physique et sportive, intégrant la connaissance scientifique du développement et la psychologie de l'enfant. Le candidat dispose de trente minutes de préparation.

A partir d'un sujet fourni par le jury, proposant un contexte d'enseignement et un objectif d'acquisition pour la séance, il revient au candidat de choisir le champ d'apprentissage et l'activité physique support avant d'élaborer une proposition de situation(s) d'apprentissage qu'il présente au jury.

Cet exposé ne saurait excéder quinze minutes. Il se poursuit par un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie. Cet entretien permet d'apprécier d'une part les connaissances scientifiques du candidat en matière de développement et la psychologie de l'enfant, d'autre part sa capacité à intégrer la sécurité des élèves, à justifier ses choix, à inscrire ses propositions dans une programmation annuelle et, plus largement, dans les enjeux de l'EPS à l'école.

La seconde partie (trente-cinq minutes) porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation. Elle comporte un premier temps d'échange d'une durée de quinze minutes débutant par une présentation, d'une durée de cinq minutes maximums, par le candidat des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger.

Cette présentation donne lieu à un échange avec le jury pendant dix minutes. La suite de l'échange, d'une durée de vingt minutes, doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à :

- s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.);
- faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences. Le candidat admissible transmet préalablement une fiche de candidature selon les modalités définies dans l'arrêté d'ouverture, établie sur le modèle figurant à l'annexe IV.

Durée totale de l'épreuve : une heure et cinq minutes. Coefficient 2.

L'épreuve est notée sur 20. Chaque partie est notée sur 10 points. La note 0 obtenue à l'une ou l'autre des deux parties est éliminatoire.

581 candidats sur les 591 admissibles ont concouru (493 sur 499 pour le concours externe, 46 sur 48 pour la 3e voie et 42 sur 44 pour le privé).

- 6 candidats absents pour le concours externe
- 1 absents et 1 abandon pour le concours 3e voie
- 1 absente et 1 abandon pour le concours du privé

Les candidats du concours privé ont été interrogés dans la continuité de la session du public. 19 sujets ont été fournis au format papier.

Le concours reste encore fortement féminisé : 84,6 % de femmes pour 15,4 % d'hommes admissibles. Chaque commission est composée de deux membres : IEN et maitre formateur ou conseiller pédagogique pour le concours public, IEN et chef d'établissement ou professeur des écoles pour le concours privé.

1e PARTIE: EPS

Les sujets ont été répartis de manière équilibrée entre les cycles d'enseignement et les niveaux de classe de l'école primaire, ils portaient sur quatre domaines d'activités physiques et sportives :

- Activités athlétiques
- Jeux et sports collectifs
- Danses
- Natation

Chaque sujet précise le cycle d'enseignement, le niveau de classe, l'objectif d'acquisition (maternelle) ou l'attendu de fin de cycle (élémentaire) ; il fait état d'un constat décrivant une situation d'enseignement au cours de laquelle les élèves rencontrent un obstacle dans les apprentissages.

Une activité physique et sportive est identifiée, mais cela n'interdit pas au candidat de choisir de traiter la problématique en s'appuyant sur une autre activité physique. Dans les faits, les candidats ont choisi l'activité identifiée par le sujet sauf lorsque le constat ne la définissait pas avec précision (exemple : problématique liée aux passes en jeux collectifs sans définition de l'activité).

Remarques sur les prestations des candidats

- Constats généraux

Les annexes fournies avec le sujet (éléments des programmes du cycle d'enseignement concerné par le sujet, note de service du 28 février 2022 pour la natation) ont permis aux candidats de gagner en pertinence pour la partie initiale de l'exposé, le plus souvent dédiée à la définition du contexte de la problématique.

L'attitude bienveillante des jurys n'a pas empêché de relever des lacunes. Un nombre significatif d'exposés a été peu structuré, les candidats dans ce cas de figure n'ont pas respecté un plan même lorsqu'il était annoncé. En lien avec ce constat, la gestion du temps de l'exposé a été souvent lacunaire (environ 8 à 10 minutes sur les 15 minutes prévues). Cette difficulté semble en relation avec la gestion problématique du temps de préparation de l'épreuve : les candidats concernés ne parviennent pas à structurer de manière satisfaisante une ou plusieurs situations d'apprentissage. Cette stratégie, conjuguée avec la rédaction d'un texte linéaire, a abouti à des difficultés pour suivre le fil logique des solutions proposées. Les définitions des tâches d'apprentissage demeurent par conséquent souvent superficielles, elles ont été ressenties comme formatées et inadaptées à la problématique induite par le sujet.

Le jury a constaté une connaissance générale des activités physiques et sportives qui gagnerait à être améliorée, plus particulièrement en natation. Ce constat est décevant au regard de l'analyse des annexes fournies, mais surtout de la priorité nationale de cet enseignement. Il peut être rédhibitoire pour le candidat si la sécurité des élèves n'est pas prise en compte : une note de zéro est éliminatoire pour l'ensemble du concours et une sécurité insuffisante des situations proposées peut la justifier.

Les meilleurs candidats parviennent à :

- Donner les références institutionnelles
- Faire le lien avec les parcours (de santé, citoyen, PEAC ...)
- Donner des références en lien avec les pratiques sociales de référence
- Présenter les différents rôles sociaux
- Lier la problématique à d'autres domaines d'apprentissage

Certains candidats sont en difficulté pour :

- Identifier les enjeux d'une activité physique, sportive et artistique (connaissance superficielle des activités support de l'EPS)
 - Placer les situations proposées et la séance dans une progression, établir le lien entre le temps de

pratique et les apprentissages, faire évoluer les situations proposées pendant l'exposé

- Adapter une situation au développement de l'enfant, prendre en compte la diversité des élèves ; dans certains cas cela peut aboutir à une appréciation insuffisante de la sécurité des élèves (exemple : méconnaissance des activités à encadrement renforcé ou interdites)
- Démontrer des connaissances scientifiques : peu de candidats peuvent citer des ouvrages et leurs auteurs ; une partie significative de leurs connaissances semble avoir été construite sur internet, par la consultation de documents en ligne dont les sources ne sont pas toujours connues

Conseils

- Structurer l'exposé : l'utilisation pleine des 15 minutes de l'exposé permet de développer les situations élaborées pour en démontrer la pertinence et la faisabilité au regard de critères tels le nombre d'élèves, les installations, le matériel et le temps dont on dispose, le positionnement de la séance dans le cycle d'apprentissage, la place et le rôle de l'enseignant. Un exposé bien structuré est le premier signe d'une maîtrise disciplinaire et d'une compétence de gestion interdisciplinaire très appréciées par le jury
- Mettre en relation une idée-guide avec les items de l'exposé faciliterait son développement, permettant une articulation claire et pertinente avec les tâches d'apprentissage proposées (carte mentale à l'aide de motsclés : problématique, enjeux, connaissances : développement de l'enfant, textes officiels ...) ; le gain en efficacité et en clarté permettrait une gestion du temps facilitée et la possibilité d'envisager plusieurs pistes de solution
- Les situations devraient systématiquement préciser les éléments constitutifs de chaque tâche proposée, ainsi que leur adaptation aux élèves en fonction de la problématique soulevée par le sujet : l'objectif, les critères de réalisation et de réussite, la situation de référence permettent au candidat de définir avec clarté et pertinence ses propositions
- Développer la connaissance des activités physiques, sportives et artistiques pour en identifier les enjeux ; établir des liens entre ces connaissances et la culture sportive du candidat tout en respectant la logique favorisant les apprentissages des élèves : une rigueur lexicale accrue faciliterait cette logique et permettrait de définir avec clarté ce qui relève de l'EPS et de la pratique sportive extrascolaire
- Les connaissances liées au développement des enfants, explicitées en lien avec les ressources motrices, cognitives et affectives mobilisées en EPS permettraient un gain en pertinence des situations proposées
- Connaître et utiliser les textes réglementaires de l'EPS au cours de l'oral (programmes, volume horaire, priorités nationales, activités à encadrement renforcée ou interdites ...), cette dimension est indispensable pour la définition des conditions de travail en toute sécurité
- Veiller à l'adaptation des tâches proposées à la problématique définie par le sujet : l'adaptation au 1er degré ne nécessite pas obligatoirement une approche ludique, la pertinence des situations proposées peut également être une source de plaisir pour les élèves dans la mesure où elle facilite leur réussite
- Proposer un temps de pratique suffisant pour effectuer et consolider les apprentissages : le sujet propose une situation à mettre en place dans la séance, mais le lien avec la programmation annuelle est porteur lorsqu'il est explicite. La prise en compte des effets physiologiques de la pratique, ainsi que de ses effets sur le bien-être et le sentiment de compétence acquis par les élèves seraient très appréciés
- Lors de l'entretien, des axes de progrès sont parfois identifiés en lien avec le questionnement du jury ; certains candidats saisissent cette opportunité pour envisager des améliorations à apporter aux dispositifs proposés ; cette démarche est appréciée par les jurys, elle témoigne d'une attitude porteuse pendant l'acte d'enseignement
- Les liens interdisciplinaires avec les domaines d'apprentissage et les différents parcours de l'élève sont appréciés par les jurys, d'autant plus s'ils sont avancés spontanément par les candidats : les prolongements du travail en classe (par exemple cahier d'EPS, interdisciplinarité, parcours de l'élève ...) gagneraient à être explicites

2ème PARTIE : entretien

Cette seconde partie comprend deux temps qui mettent en jeu un ensemble de compétences complémentaires. Dans le cadre de sa présentation, il est attendu du candidat qu'il organise son discours de façon dynamique et mette en valeur un certain nombre de points de son parcours qui viendront éclairer sa motivation. Ce sont ces éléments, en plus de ceux figurant sur sa fiche individuelle, qui guideront le jury dans ses questions et pourront également -sans que ce soit systématique- orienter le contenu des mises en situation proposées dans le second temps.

Ces dernières ont pour objet d'évaluer chez le candidat son appropriation des valeurs de la République et leur réalisation dans la classe et dans un contexte plus large (l'école, les relations avec les partenaires...). Le candidat doit donc manifester sa connaissance de ces valeurs et des règles de fonctionnement du service public d'éducation.

Remarques sur les prestations des candidats

Les commissions constatent que la plupart des candidats ont préparé avec sérieux cette partie de l'épreuve dont ils se sont bien appropriés les modalités. Ils soulignent également un niveau de langue très satisfaisant, indispensable pour exercer le futur métier d'enseignant. Les meilleurs candidats savent capter l'attention du jury par leur diction et leur prosodie, parfois soutenue d'une gestuelle appropriée.

Constats:

De nombreux candidats témoignent d'une bonne gestion du temps de leur présentation qui ne dépasse pas les cinq minutes, durée maximale accordée à cet exercice : la plupart ont su s'entraîner et minuter cette partie. A contrario, certaines commissions regrettent des présentations trop courtes qui ne sont qu'une lecture oralisée de la fiche de présentation transmise par le candidat au jury et dont ce dernier a déjà pris connaissance et dispose devant lui sur une tablette. Des candidats ont pris soin de mettre en perspective les compétences acquises antérieurement pour les mettre au service de leur futur métier : leur prestation, que l'on peut qualifier d'incarnée, est d'autant plus appréciée que d'autres décrivent sans lien entre elles une succession d'expériences dont le jury peine à relever la cohérence.

Lors des échanges qui suivent, les commissions ont relevé dans la plupart des cas chez les candidats de bonnes capacités à communiquer et à faire preuve de sincérité et d'authenticité. Certains candidats ont montré une volonté réelle de faire partager au jury leurs motivations à s'engager dans le métier d'enseignant.

Conseils:

- Préparer en amont la présentation et opérer des choix- pour éviter la redite de la fiche individuelle et veiller à sa durée. Le texte officiel fixe seulement une durée qui ne doit être dépassée. Il n'en reste pas moins qu'il convient d'éviter des présentations trop courtes qui ne permettent pas au jury de saisir la motivation du candidat : viser au moins quatre minutes de présentation paraît pertinent.
- Structurer la présentation, annoncer éventuellement un plan et ne pas se limiter à une liste des compétences acquises mais veiller à bien investir le champ de la motivation qui constitue l'objectif majeur de cette première partie de l'épreuve. C'est le lien entre le parcours de formation et la projection dans le métier de professeur des écoles qui doit être approfondi.
- Mettre en regard le parcours professionnel et le référentiel de compétences de professeur des écoles qui liste les attendus du métier.

Mises en situation:

Les commissions ont proposé des mises en situation qui impliquent la vie de la classe et la vie scolaire au sens large. Les questions de laïcité ont occupé une part importante mais également l'école inclusive, le climat scolaire, la lutte contre les discriminations, le harcèlement, les relations avec les partenaires de l'école et plus largement le fonctionnement de l'école.

Constats

Les jurys constatent là encore en général une solide préparation des candidats et une bonne connaissance du système éducatif : ils peuvent ainsi répondre de manière référencée. Les meilleurs candidats font preuve également de logique et de bon sens et dans le cadre d'échanges francs et sincères (qualificatifs rapportés par plusieurs jurys) savent à la fois montrer leur savoir et leur capacité d'analyse pragmatique de la situation proposée. Les prestations qui ont obtenu les notes les plus basses sont celles qui manifestent chez les candidats une méconnaissance des principes du service public et des confusions entre valeurs, principes, lois et réglementation. Les jurys ont regretté que certains candidats manquent de culture générale (l'histoire de notre système éducatif, largement méconnue, peut pourtant constituer une ressource appréciable) ou ne s'appuient pas suffisamment sur leur expérience pour illustrer leur choix. D'autres candidats ont tenu des discours trop généraux, voire stéréotypés, qui n'ont pas permis aux jurys de discerner clairement leur réponse aux situations qui leur étaient soumises : ainsi pour certaines d'entre elles, s'il est en effet indispensable d'en référer au directeur de l'école ou à l'IEN, il n'en demeure pas moins qu'est attendue du professeur des écoles une réponse éclairée et un positionnement conforme à l'Institution. Par ailleurs, Enfin, même s'il s'agit de rares cas, les jurys ont déploré une méconnaissance de la Charte de la Laïcité et un positionnement déontologique contraire aux valeurs de la République.

Conseils

- Prendre position, dégager un point de vue personnel ou bien émettre des hypothèses en prenant appui sur ses connaissances. Les candidats doivent être prêts à argumenter leurs propositions.
- Faire preuve d'une culture générale cohérente avec le futur métier d'enseignant, préparer les épreuves en s'intéressant à l'actualité du système éducatif tout en percevant les enjeux des évolutions actuelles.
 - S'appuyer sur les observations conduites dans les classes : c'est ainsi que les candidats pourront

proposer des réponses ancrées dans le concret et la réalité d'une classe.

- S'autoriser à construire une réflexion personnelle fondée sur le bon sens, la culture professionnelle restant à construire au-delà des épreuves du concours ; faire référence aux textes institutionnels et aux ressources mises à disposition des enseignants.

La session 2022 se caractérise par une prévalence des notes supérieures à la moyenne (67 %), avec 50 % des candidats qui ont une moyenne entre 5/20 et 15/20 et 13 % des candidats avec une note inférieure à 5/20.

Les notes ont été sensiblement moins élevées en EPS, ce qui semble témoigner d'un niveau de préparation moins élevé de cette partie de l'oral.

Répartition des moyennes partie EPS et entretien tous candidats confondus :

Moyennes partie EPS et Entretien concours externe, 3e voie et privé :

Moyenne EPS	Moyenne Entretien	Moyenne globale oral 2	
6,1/10	6,5/10	12,6/20	

Epreuve orale facultative de langue vivante étrangère

- Extrait de l'arrêté du 25 janvier 2021

Le candidat peut demander au moment de l'inscription au concours à subir une épreuve orale facultative portant sur l'une des langues vivantes étrangères suivantes : allemand, anglais, espagnol, italien.

L'épreuve débute par un échange dans la langue choisie permettant au candidat de se présenter rapidement et de présenter un document didactique ou pédagogique, de deux pages maximums, qui peut être de nature variée : une séance ou un déroulé de séquence d'enseignement, un document d'évaluation, une production d'élève, un extrait de manuel ou de programme, un article de recherche en didactique des langues, etc., fourni par le jury (durée : dix minutes).

Puis, le candidat expose la manière dont il pourrait inclure et exploiter le document fourni par le jury dans une séance ou une séquence pédagogique. Le candidat explicite les objectifs poursuivis et les modalités d'exploitation du support (exposé : dix minutes en français suivi d'un échange de dix minutes dans la langue vivante étrangère choisie).

L'usage du dictionnaire monolingue ou bilingue est autorisé. Le niveau minimum de maîtrise attendu de la langue correspond au niveau B2 du cadre européen de référence pour les langues.

Durée de préparation : trente minutes.

Durée de l'épreuve : trente minutes.

L'épreuve est notée sur 20. Seuls les points obtenus au-dessus de 10 sont pris en compte pour l'admission des candidats à l'issue des épreuves.

276 candidats sur les 591 admissibles ont choisi de présenter l'épreuve :

- 209 en anglais (11 absents)
- 44 en espagnol
- 19 en italien (1 absent)
- 4 en allemand (1 absent)

Chaque commission est composée de deux membres : un personnel du 1er degré (IEN, conseiller pédagogique) et un professeur de collège et de lycée.

Movennes obtenues:

Langue	Note obtenue		
*Allemand	18 /20		
Anglais	13,66 /20		
Espagnol	13,58 /20		
Italien	14,13 /20		

^{*}moyenne établie à partir de 3 notes

Déroulé de l'épreuve :

Les supports proposés aux candidats étaient de nature variée : flashcards, extraits de manuels, comptines (transcription à l'écrit), jeux divers etc. Aucun d'entre eux ne dépassait les deux pages afin de tenir compte du temps de préparation (30 minutes).

Chaque support proposé au candidat présentait la consigne suivante :

Un sujet vient de vous être remis.

Dans un premier temps, vous vous présenterez brièvement puis présenterez le/les support(s) soumis à votre étude en langue étrangère (10 minutes).

Vous exposerez dans un second temps, en français, la manière dont vous pourriez le(s) inclure et l'(es) exploiter dans une séance ou une séquence pédagogique. Vous expliciterez les objectifs poursuivis et les modalités d'exploitation de ce(s) support(s). (10 minutes)

L'épreuve se terminera par un échange en langue étrangère avec le jury (10 minutes).

Constats généraux

Les commissions constatent une grande hétérogénéité des prestations des candidats, que ce soit dans la langue cible ou pour ce qui relève des connaissances didactiques et pédagogiques. Toutefois, les moyennes obtenues sont très encourageantes (la moyenne de l'allemand ne peut être prise en compte en raison du très faible nombre de candidats) et l'écart entre langues est relativement faible (0,55). Ce constat témoigne globalement d'une bonne préparation des candidats qui pour la plupart connaissaient le déroulement de l'épreuve et notamment son découpage en trois parties. Le niveau B2 est également acquis pour une majorité d'entre eux : les commissions ont en revanche déploré que certains candidats présentent l'épreuve avec un niveau de langue très faible (A2, voire A1) qui ne leur permettra en aucun cas d'obtenir la moyenne.

Observations concernant chaque partie de l'épreuve

Présentation du candidat et du support : les commissions n'attendent pas du candidat qu'il utilise intégralement les dix minutes consacrées à cette première partie de l'épreuve, un moment d'échanges étant prévu. Les candidats auront intérêt à consacrer une plus grande partie de leur présentation à celle du support. Certains candidats ont semblé ne pas avoir préparé en amont leur présentation et se sont limités à quelques formulations témoignant d'une absence de construction et de cohérence, sans mise en perspective. Il peut en être de même pour la présentation du support, parfois réduite à l'indication du contenu, sans que soient envisagés l'intérêt pédagogique du document, son potentiel didactique et son inscription dans l'enseignement des langues vivantes à l'école. L'intérêt culturel du support est trop rarement décrit.

Exposé du candidat en français : les commissions remarquent chez plusieurs candidats un effort de construction de l'exposé et des connaissances didactiques et institutionnelles. Cependant, trop peu de candidats utilisent pleinement les dix minutes attribuées à cette partie de l'épreuve et certains exposés demeurent très superficiels. Il est attendu que soit présentée une séance ou, si le candidat envisage une séquence, que la place de la séance y soit clairement définie. Les objectifs assignés à la séquence ou à la séance doivent être également présentés, sans se limiter à des objectifs strictement grammaticaux ou lexicaux : il s'agit en effet de justifier ses choix (d'un cycle, d'une année du cycle...) et de proposer à ce titre un ancrage dans les programmes. Certaines commissions ont relevé une méconnaissance des dernières instructions et recommandations relatives à l'apprentissage des langues vivantes, en particulier celles concernant l'apprentissage du lexique et la place de l'écrit. Plusieurs jurys ont relevé que le déroulé d'une séance de langue, figurant pourtant explicitement dans les guides proposés par Eduscol, n'était pas connu du candidat : les différentes étapes, les consignes, les productions attendues sont alors traitées sans structuration. Il est regrettable que les observations effectuées en classe par les candidats ne soient davantage exploitées : elles permettraient en particulier d'envisager des prolongements d'activités.

Echanges avec le candidat : cette partie se déroule intégralement en LVE et, reprenant des éléments décrits dans l'exposé, elle traite en particulier de points de didactique et de pédagogie. Ce passage du français à la LVE a pu avoir un effet déstabilisateur. Si de nombreux candidats se sont efforcés de maîtriser ce vocabulaire spécifique, les commissions ont constaté chez certains des lacunes importantes qui ne leur ont permis ni de préciser les affirmations formulées pendant l'exposé, ni de préciser leurs choix. Du point de vue de la communication, les commissions ont apprécié la posture adéquate des candidats qui ont le souci d'interagir avec le jury. Les

commissions, qui évaluent les candidats avec la plus grande bienveillance, acceptent volontiers de reformuler leur question si le candidat le leur demande.

Conseils complémentaires aux candidats

- Donner des pistes d'exploitation en interdisciplinarité.
- Intégrer les usages du numérique dans les activités d'apprentissage.
- Se familiariser avec le vocabulaire professionnel et didactique en langue étrangère, l'échange sur les propositions pédagogiques des candidats se déroulant en langue étrangère.
- S'entraîner à interagir en langue étrangère.
- Enrichir ses connaissances culturelles sur le pays de la langue cible.
- Envisager les activités proposées dans un continuum en s'appuyant sur les acquis antérieurs.
- S'emparer de la possibilité de proposer des évaluations formatives, sommatives.
- Aborder le potentiel didactique du support soumis à l'étude du point de vue de son intérêt linguistique, pragmatique, culturel, communicationnel sans oublier de mentionner les éléments facilitateurs ou les obstacles. La présentation du support doit gagner en densité.
- Verbaliser pour le jury les consignes en langue étrangère, les productions attendues des élèves, de manière à ce qu'il puisse en évaluer plus facilement la pertinence, l'adaptation.

Quelques ressources:

- Guide « bleu » pour oser l'enseignement des langues vivantes étrangères à l'école (2019)
- Guide bleu pour oser l'enseignement en langue à l'école (2020)
- https://eduscol.education.fr/164/langues-vivantes-cycles-2-3-et-4
- Recommandations pédagogiques pour les langues vivantes étrangères à l'école maternelle (2019)